



# **SÉANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 mars 2014**

## ***PROCÈS-VERBAL***

Le vingt-huit mars deux mil quatorze à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Seully, légalement convoqué par M<sup>r</sup> Jacques AUPIC, Maire sortant, s'est réuni salle du Conseil à la Mairie.

Date de la convocation : lundi 24 mars 2014

Etaient présents:

Mmes et Mrs. AUPIC Jacques, BANKHEAD Catherine, DEGUINGAND Thierry, de WECK Cirice, FAVRE Nadine, FUMARD Jacky, MANCEAU Mickaël, MARTIN Alain, MEUNIER Philippe, SOTH Jacqueline, TÉXÈDRE Corine  
formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers en exercice: 11

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers absents : 0

### **1° - Election du Maire**

Monsieur AUPIC, Maire sortant, installe le Conseil en procédant à l'appel de ses membres.

Madame Jacqueline SOTH prend ensuite la Présidence en sa qualité de doyenne d'âge.

Madame Jacqueline SOTH constate que la condition de quorum est remplie.

Puis le Conseil désigne :

-Monsieur Jacky FUMARD en qualité de secrétaire de séance

-Monsieur Cirice de WECK et Monsieur Jacques AUPIC en qualité d'assesseurs

Madame Jacqueline SOTH rappelle que le Maire est élu à la majorité absolue et au scrutin secret parmi les membres du Conseil.

Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

Madame SOTH reçoit la candidature de Monsieur AUPIC.

Elle demande si d'autres conseillers souhaitent se déclarer candidat et aucune autre candidature n'est déclarée.

Après un vote à bulletin secret :

Nombre de bulletins :	11
Bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	11
Majorité :	6

Monsieur Jacques AUPIC a obtenu 11 voix

Monsieur Jacques AUPIC est déclaré élu et a été immédiatement installé.

Monsieur AUPIC remercie les conseillers pour la confiance qu'ils lui ont accordée.

Monsieur AUPIC prend la présidence du Conseil en tant que Maire élu.

### **2°-Nombre d'adjoints**

Monsieur le Maire rappelle que le nombre d'adjoints est au minimum égal à un et au maximum égal à 30% du nombre de conseillers. Pour la commune de Seully ce nombre maximum est donc égal à trois. Il rappelle également que la commune de Seully a fonctionné avec trois adjoints au début de la mandature précédente puis avec deux adjoints après la démission du troisième adjoint.

Pour des raisons d'efficacité au service de la commune il propose de fonctionner à nouveau avec trois adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, d'élire trois adjoints.

### **3°- Election des adjoints**

Le Conseil désigne :

-Monsieur Cirice de WECK et Madame Jacqueline SOTH en qualité d'assesseurs.

#### ***Premier Adjoint***

Monsieur Alain MARTIN est candidat

Après un vote à bulletin secret :

Nombre de bulletins :	11
Bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	11
Majorité :	6

Monsieur Alain MARTIN a obtenu 11 voix

Monsieur Alain MARTIN est élu Premier Adjoint de la commune de Seully

#### ***Deuxième Adjoint***

Monsieur Thierry DEGUINGAND est candidat

Après un vote à bulletin secret :

Nombre de bulletins :	11
-----------------------	----

Bulletins blancs ou nuls : 0  
Suffrages exprimés : 11  
Majorité : 6

Monsieur Thierry DEGUINGAND a obtenu 11 voix

Monsieur Thierry DEGUINGAND est élu Deuxième Adjoint de la commune de Seully

***Troisième Adjoint***

Monsieur Jacky FUMARD est candidat

Après un vote à bulletin secret :

Nombre de bulletins : 11  
Bulletins blancs ou nuls : 0  
Suffrages exprimés : 11  
Majorité : 6

Monsieur Jacky FUMARD a obtenu 11 voix

Monsieur Jacky FUMARD est élu Troisième Adjoint de la commune de Seully

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 20h.

Fait et affiché à Seully, le 31 mars 2014.

Le Secrétaire

Jacky FUMARD

En qualité d'assesseurs

Cirice de WECK    Jacqueline SOTH

Le Maire

Jacques AUPIC